



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le jeudi 9 avril 2020

### **Ensemble contre le Covid-19, les partenaires sociaux de Provence-Alpes-Côte-d'Azur appellent à la responsabilité de tous dans l'intérêt général !**

**Dans le contexte de l'épidémie du Covid-19, les partenaires sociaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CFE-CGC, CFTC, FO, CPME et MEDEF) se sont réunis ce jeudi 9 avril 2020 pour échanger sur la grave crise sanitaire que nous connaissons actuellement.**

Tout d'abord, nous tenons à apporter notre soutien et notre reconnaissance à l'ensemble des personnels soignants et aidants - qu'ils travaillent en milieu hospitalier ou en ville, en EPHAD, dans les Maisons de Retraite ou au domicile des particuliers - qui continuent, dans des conditions très difficiles, à soigner tous ceux qui en ont besoin.

Nous saluons également l'ensemble des salariés, des entrepreneurs et des agents du service public qui poursuivent leurs activités et leurs missions essentielles à la continuité vitale de notre quotidien.

Cette mobilisation est remarquable. Elle est historique.

Nous avons tous répondu à l'appel des pouvoirs publics pour limiter au maximum la propagation du virus par le biais du confinement et par l'ensemble des règles qui en découlent. Nous sommes conscients que le net ralentissement des activités économiques aura très rapidement des conséquences lourdes et durables pour les entreprises, a fortiori pour les plus petites d'entre elles. Il convient de les protéger au maximum tout comme l'ensemble de leurs salariés.

Nous souhaitons que les entreprises, en concertation avec leurs équipes, leurs représentants du personnel et grâce à un dialogue social responsable et continu, appliquent les méthodes de prévention et de protection. Le respect strict des gestes « barrière » est nécessaire à la protection des salariés. Ces gestes définissent les conditions impératives pour maintenir l'activité économique en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nous faisons appel à l'Etat et aux collectivités afin que les entreprises puissent répondre aux besoins de l'urgence sanitaire et avoir du matériel de protection adapté (masques, gel hydroalcoolique, etc.) pour pouvoir assurer la sécurité des salariés.

Nous réaffirmons que ce dialogue social basé sur la négociation collective, en particulier dans les CSE, est aujourd'hui essentiel dans chaque entreprise comme il l'est dans les branches professionnelles et sur le plan interprofessionnel.

Nous avons conscience des difficultés concrètes de l'exercice. Cependant, tout doit être mis en œuvre afin que cette crise sanitaire ne se double pas d'une crise économique et financière résultant d'un arrêt de l'économie régionale.

Les conséquences en seraient terribles : fermetures d'entreprises, ralentissement de la reprise économique, décrochage de notre région. Nous devons dès lors assurer la continuité de l'activité dans



les domaines vitaux bien sûr, mais aussi dans tous les domaines connexes, puisque notre économie est intégrée et les secteurs interdépendants les uns des autres.

Ainsi, nous en appelons à la responsabilité de chacun sur le terrain. Seuls un dialogue social de qualité et l'application rigoureuse des règles de protection sanitaire et du respect du code du travail, permettront aux entreprises et à leurs salariés de trouver les moyens pour assurer la poursuite de l'activité économique.

Ce n'est que collectivement que nous sortirons plus forts de cette épreuve.

\* \* \*

## **CONTACT PRESSE**

**Kevin FIGUIERE**

Responsable communication MEDEF Sud  
06 51 55 92 52 | [kfiguiere@medefsud.com](mailto:kfiguiere@medefsud.com)